

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Grèce-Union européenne

7 questions - 7 réponses sur le bras de fer entre le gouvernement grec et le restant de l'UE

- International - Europe -
Date de mise en ligne : lundi 29 juin 2015

Démocratie & Socialisme

1 - La dette grecque est-elle légitime ?

La réponse à cette question est déterminante. Toutes les négociations entre la Grèce et les 19 autres gouvernements de la zone euro tournent autour de cette question. Si la Grèce a, à ce point, besoin de 1,6 milliards d'euros le 30 juin, c'est pour rembourser la dette, arrivée à échéance, contractée par les gouvernements précédents auprès du FMI. Si la Grèce doit disposer de 6,7 milliards en juillet et août, c'est pour rembourser la BCE.

Les soi-disant plans de « sauvetage de la Grèce », mis en place par le FMI, la BCE et la Commission européenne, à partir de 2010 n'avaient pour fonction d'aider la Grèce. C'étaient des plans de sauvetage des banques européennes. Plus de 90 % des prêts effectués par ces institutions avaient une seule destination : rembourser aux banques qui les détenaient les titres de la dette publique grecque arrivés à échéance et assurer le paiement des intérêts dus à ces mêmes banques. Aujourd'hui les prêts de l'UE n'ont qu'un seul objet : payer les intérêts et rembourser les prêts de la Grèce au FMI et à l'UE !

En contrepartie de ces « plans de sauvetage » dont les Grecs n'ont pas vu la couleur, la Troïka (FMI, UE, BCE) ont imposé à la Grèce une politique d'austérité et de réformes structurelles qui l'ont ruinée. Depuis 2009, la Grèce a subi 25 trimestres de récession consécutifs et une baisse de 25 % de son PIB en 6 ans ; le taux de chômage dépasse toujours 27 % de la population active ; des dizaines de milliers de fonctionnaires ont été licenciés ; le salaire minimum a diminué de 22 %, (32 % pour les moins de 25 ans) ; les allocations sociales ont fondu comme beurre au soleil. Tout cela avait pour objectif de diminuer la dette publique. En réalité, elle a considérablement augmenté : de 100 % du PIB en 2008 à 177 %, fin 2014.

La Commission pour la vérité sur la dette publique grecque, réunie sous l'autorité de la présidente du Parlement grec, Zéo Konstantopoulou, a fait travailler ensemble une trentaine d'experts grecs et étrangers. Son rapport met en évidence plusieurs réalités que les dirigeants européens et les institutions européennes ont toujours soigneusement cachées.

Ce n'est pas l'augmentation des dépenses publiques ou le refus des « Grecs » à payer l'impôt qui étaient responsables de la dette. Les dépenses publiques grecques étaient au même niveau que les dépenses publiques de la plupart de celle des autres États européens, à l'exception des dépenses militaires qui constituaient un débouché fructueux pour les multinationales françaises et allemandes. Les « Grecs » qui ne payaient pas leurs impôts n'étaient pas les salariés ou les retraités dont le revenu était prélevé à la source, mais les armateurs, l'Eglise orthodoxe, les entreprises, les professions libérales...

Les programmes de la Troïka ont été bâtis sur des hypothèses irréalistes qui ont engendré une dette insoutenable et compromis la capacité de la Grèce à s'engagement sur la voie d'un développement économique socialement juste.

Cette Commission est arrivée à la conclusions que la dette grecque était « illégale » puisque contractée en violation de la constitution grecque et de la législation européenne ; qu'elle était « illégitime » dans la mesure où elles n'avaient profité qu'à une minorité de créanciers privés, en particulier les grandes banques grecques et étrangères au détriment de la grande majorité du peuple grec ; qu'elle était et « odieuse » car les prêteur ne pouvaient ignorer que les conditionnalités qu'ils imposaient impliquaient la violation de droits humains fondamentaux.

2 - Qui détient les titres de la dette publique grecque ?

Avant la restructuration de la dette publique grecque, en 2012, les titres de la dette publique grecque étaient essentiellement détenus par des banques privées européennes. La fable racontée par l'UE est que ces créanciers privés ont acceptés une diminution de 107 milliards de leurs créances. La réalité était très différente. Les banques ont aussitôt été recapitalisée de 58 milliards d'euros. Ce n'est pas un sentiment philanthropique qui avait amené les banques à accepter cette restructuration, c'est tout simplement parce qu'elles avaient le choix entre perdre la totalité de leurs créances ou une partie seulement. Elles ont choisi de n'en perdre qu'une partie.

La dette des banques privées européennes a donc, pour l'essentiel, été transférée à des institutions publiques : 32 milliards au FMI, 233 milliards États européens et aux institutions européennes (BCE, FESF, États-européens). C'est un grand classique depuis la crise financière de 2007-2008 : transférer les dettes privées au secteur public et présenter l'addition aux salariats sous forme de politique d'austérité et de « réformes structurelles ». Ces politiques ont pour objectif de baisser les salaires et faire régresser les droits sociaux (droit du travail, Sécurité sociale, retraites...) afin d'augmenter les profits des entreprises, celles qui survivent en absorbant les plus fragiles.

Le problème n'est donc pas, aujourd'hui moins que jamais, un problème comptable ou technique mais un problème politique.

3 - Quel mandat a reçu le gouvernement grec lors des élections législatives du 25 janvier 2015 ?

- **Mettre fin aux politiques d'austérité.** Ces politiques d'austérité n'avaient et n'ont toujours aucun sens. Elles ont mis la Grèce à genoux tout en continuant à augmenter sa dette publique. C'est pourquoi le gouvernement d'Alexis Tsipras a tracé des « lignes rouges » qu'il ne veut pas franchir. Il refuse, notamment, les deux principales exigences de l'UE et du FMI : abaisser encore le niveau des retraites et augmenter la TVA. De très nombreuses familles grecques n'ont plus aujourd'hui que les retraites d'un membre de leur famille pour subsister : 60 % des jeunes sont au chômage et 14 % seulement des chômeurs sont indemnisés. L'UE exige une hausse de 11 points de la TVA sur l'électricité, de 12 % à 23 %. Cette augmentation accentuerait encore la misère, pèserait sur la consommation et donc sur la croissance.

- **Rendre la dette grecque soutenable.** Ce qui avait entraîné la restructuration de la dette publique grecque était qu'elle n'était plus soutenable, qu'elle pouvait provoquer un « défaut » de paiement de la Grèce et la faillite du système bancaire européen. La dette grecque n'est toujours pas soutenable aujourd'hui. C'est pourquoi le gouvernement grec veut la renégocier. Cette renégociation est une condition indispensable pour permettre une reprise de l'économie grecque.

- **Ne pas sortir de la zone euro.** Cette sortie serait économiquement très lourde pour la Grèce qui aurait alors à subir une inflation importée, des dévaluations successives de sa monnaie, imposée par les spéculateurs, en cas de retour à la drachme. Elle serait aussi très lourde politiquement car elle renforcerait l'idée qu'il n'y a pas, dans la zone euro, d'alternative à la situation imposée par la droite européenne et la Commission et ferait le lit de l'extrême-droite.

En décidant, avec l'accord du Parlement grec, d'organiser un référendum pour ou contre les propositions des institutions européennes et du FMI, Alexis Tsipras propose au peuple grec de décider souverainement de son sort. Les institutions européennes, le FMI et les autres gouvernements de la zone euro en choisissant d'y voir une rupture unilatérale des négociations de la part de la Grèce ne font qu'affirmer leur mépris de la démocratie.

4 - Quels sont les objectifs des 18 autres gouvernements de la zone euro et des institutions européennes ?

Cet objectif n'est pas de permettre le redémarrage de l'économie grecque : ils ont sous les yeux les dégâts économiques, humains et même financiers produits par les politiques qu'ils ont imposées à la Grèce depuis 2010.

Leur objectif est politique : ne pas permettre à la Grèce de rompre avec les politiques d'austérité. Tous les gouvernements qui appliquent ces politiques d'austérité (à des degrés divers) se retrouveraient, autrement, devant de graves difficultés et risqueraient de perdre les prochaines élections. C'est notamment le cas en Espagne (les élections législatives auront lieu en novembre) où la montée de Podemos fait trembler aussi bien le PP (le parti de droite de Mariano Rajoy actuellement au pouvoir) que le PSOE. Mais c'est aussi le cas en Italie, en Irlande, au Portugal, en France...

Ils ont peur de Podemos ou de Syriza mais sont aveugles à la montée de l'extrême droite ou de la droite xénophobe (comme au Danemark, le 18 juin) qui font leurs choux gras des politiques d'austérité infligées aux peuples européens.

Alexis Tsipras a donc parfaitement raison d'exiger le retrait du « plan absurdes » des créanciers de la Grèce.

5 - Quelles seraient les conséquences d'un « défaut » grec pour la Grèce et pour l'UE ?

Les inconvénients pour la Grèce seraient très importants : inflation importée, dévaluations successives, sous la pression de la spéculation, avec l'appauvrissement de la population qui en résulterait.

Mais l'UE ne sortirait pas indemne à jouer, ainsi, les pompiers pyromanes. La dette publique de chacun des États de la zone euro augmenterait. 233 milliards d'euros des titres de la dette grecque sont détenus par la BCE, le Fonds européen de stabilité financière (FES) et les États-membres européens.

La Grèce serait sans doute, alors, poussée à quitter la zone euro. Il suffirait pour cela que la BCE cesse de lui fournir les liquidités en euros nécessaires au fonctionnement de son système bancaire. Le retour à la drachme serait, alors, très difficile à éviter car il permettrait à la Banque Centrale grecque de fournir des liquidités à ses banques, en les nationalisant et en instaurant un contrôle des capitaux.

Il n'est pas sûr, dans ces conditions, que la Grèce reste dans l'UE. Il n'est sûr, que dans ce cas, le "Brexit" (la sortie de la Grande Bretagne) ne soit pas facilité lors du référendum que David Cameron s'est engagé à organiser sur le maintien ou non du Royaume-Uni dans l'UE.

La dévaluation de la nouvelle drachme serait immédiatement de l'ordre de 50 % par rapport à l'euro. La Grèce ne pourrait plus rembourser sa dette et sera obligée de faire défaut d'une partie ou de la totalité de sa dette.

Les dirigeants européens estiment que le danger d'une extension d'une crise bancaire grecque à tout le système bancaire européen n'existe plus depuis que les titres de la dette publique grecque détenus par les banques européennes ont été transférés au secteur public (institutions de l'UE et États de l'UE), lors de la restructuration de la

dette grecque en 2012. Les clients (déposants) des banques européennes deviendraient, cependant, particulièrement nerveux au spectacle d'une crise bancaire grecque. Le souvenir de la crise chypriote, qui avait vu tous les dépôts dépassant 100 000 euros (par banque) confisqués pour financer la faillite des banques, referait surface. Le risque d'une "course aux guichets" à la moindre défaillance d'une banque européenne s'accroîtrait d'autant. Le gouvernement des États-Unis avait cru en 2007 que la faillite de la banque Lehmann brothers serait sans conséquence et avait laissé faire...

L'euro ne serait plus, dès lors, une véritable monnaie mais un conglomérat de monnaies portant le même nom. Les marchés intégreraient immédiatement le fait que l'appartenance à l'euro n'est plus irréversible. Le risque serait qu'ils se mettent, alors, à tester tous les points faibles de la zone euro : Slovaquie, Chypre, Portugal, Espagne, Italie... Ils essaieraient de faire sortir chacun de ces pays de la zone euro et d'empocher la mise de leur spéculation. Les spéculateurs pourraient, alors, tabler sur le fait que si la zone euro avait été incapable d'empêcher la Grèce de faire défaut, il pourrait en aller de même pour les autres points faibles de cette zone. Les écarts de taux d'intérêt des dettes publiques des différents pays de la zone euro risqueraient de s'accroître rapidement (ils ont déjà commencé) et, sans soutien de la BCE, plusieurs pays pourraient être contraints à quitter la zone euro.

La Grèce pourrait chercher à se refinancer du côté de la Russie de Poutine. Un pays, membre de l'OTAN et de l'UE (où toutes les décisions de politique extérieure doivent se prendre à l'unanimité,) se rapprochant de la Russie : cela affaiblirait ces deux institutions. L'accord qui vient d'être conclu entre la Grèce et la Russie pour la construction d'un gazoduc ne serait que les prémises de cette coopération.

6 - Qui porterait la responsabilité d'un éventuel échec des négociations ?

Les gouvernements de l'UE (autre que la Grèce) et les institutions européennes seraient entièrement responsables d'un éventuel échec des négociations et d'une sortie de la Grèce de la zone euro.

Ils savent que la continuation de leurs politiques d'austérité ne permettra pas à la Grèce de sortir de la catastrophe économique, sociale et financière dans lesquelles ces politiques l'ont plongée.

Depuis 5 mois, la Grèce négocie, fait des concessions, très douloureuses pour le peuple grec mais refuse de franchir les « lignes rouges » qu'ils ont tracées. Cela n'empêchait pas les dirigeants européens de refaire, le 20 juin, exactement les mêmes propositions qu'il y a 5 mois, comme si ces 5 mois de négociation n'avaient jamais eu lieu. Il est vrai que les réformes proposées par le gouvernement grec : faire payer les armateurs, l'oligarchie en s'attaquant à l'évasion fiscale ou voter un plan pour répondre à l'urgence humanitaire, ne vont pas exactement dans le sens de ce que préconisent habituellement la Commission ou le FMI.

Les dirigeants et les institutions de l'UE sont persuadés que tous les gouvernements ne peuvent faire que comme François Hollande : s'engager à renégocier le traité européen (le TSCG, rédigé par Angela Merkel et Nicolas Sarkozy) dans ses « 60 engagements », mais le faire ratifier, aussitôt après son élection, sans en changer un seul mot. Visiblement le gouvernement grec et le gouvernement français ne sont pas faits du même bois. Le gouvernement grec ne considère pas, pour sa part, que ses engagements électoraux ne sont que des chiffons de papier.

L'UE a perdu des centaines de milliards d'euros pour sauver les banques privées mais elle est aujourd'hui, incapable de faire un effort de 1,5 milliards d'euros (la différence entre les propositions de la Grèce et celles de l'UE) pour aboutir à un accord ! Ces 1,5 milliards d'euros sont, pourtant, déterminants pour la Grèce et insignifiants pour l'UE.

Les gouvernements européens, les institutions européennes utilisent tous les moyens pour obliger le gouvernement grec à céder. Ils ont, notamment, ces derniers jours, joué avec le feu en tentant d'orchestrer un « bank run », une panique des déposants grecs pour faire pression sur le gouvernement grec et l'obliger à céder. La BCE « indépendante » fait planer la menace de couper l'alimentation en liquidités d'urgence du système bancaire grec.

7 - Quels rôles jouent le gouvernement et la président de la République de notre pays ?

Ils sont exactement sur la même longueur d'onde que les autres gouvernements de la zone euro. François Hollande déclare qu'il faut, à tout prix ; trouver un compromis. Il ajoute cependant, aussitôt, qu'il faut le faire en respectant les « règles de l'Union européenne ». Ce qui revient à dire que le gouvernement grec doit renoncer aux « lignes rouges » qu'il a fixées pour respecter le mandat que lui a confié le peuple grec.

Mais ces « règles de l'Union européenne » quel État européen les respecte ? Qui respecte la règle d'or du TSCG qui imposait un déficit maximum de 0,5 % du PIB d'un pays ? Certainement pas la France dont le déficit public s'élève à 4 %. Qui respecte la limite de 60 % pour une dette publique, fixée par le traité d'Amsterdam en 1997 ? Pas plus la France dont la dette publique approche les 100 %, que l'Allemagne dont la dette atteint 75 % de son PIB. Quelles sont ces règles à géométrie variable qui ne s'imposent qu'à la Grèce ? La question se pose avec d'autant plus d'acuité que le TSCG ou le traité d'Amsterdam sont des traités alors que les « mémorandum » imposés par la Troïka ne sont pas des traités et sont donc infiniment plus facile à modifier.

50 personnalités politiques (PCF, PG, EELV, Gauche du PS...) demandent à François Hollande d'être « aux côtés du peuple gouvernement et de son gouvernement ». François Hollande aurait tout intérêt, pour l'Europe, pour notre pays, pour la gauche, à ne pas rester sourd à cette demande.

Le 21 juin 2015, mis à jour le 29 juin.